

AXE 1 : OFFRIR A CHAQUE ELEVE UN PARCOURS DE REUSSITE

FICHE ACTION : LE TUTORAT

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Ce dispositif est ouvert à tous les élèves et participe à la lutte contre l'échec scolaire et à la prévention du décrochage scolaire. Il est très utile et permet une dynamique dans l'établissement qui fait évoluer les pratiques pédagogiques et le regard que l'on porte sur les difficultés que rencontrent les élèves dans leur scolarité. Que ce soit des difficultés scolaires, d'acquisition des codes sociaux, de construction d'un projet de poursuite d'études réaliste et ambitieux, d'épanouissement dans la scolarité,...</p> <p>Ce dispositif permet également de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cultiver l'esprit d'ouverture et d'entraide entre pairs ; - personnaliser les aides et accompagner les plus fragiles ; - faire reconnaître les savoirs comme fondements et susciter la curiosité en confrontant les élèves à l'excellence (soutien des élèves en difficulté par ceux de niveau supérieur) ; - améliorer les résultats ; - cultiver l'approfondissement et la capacité à mobiliser ses connaissances pour continuer à progresser et renforcer le potentiel individuel ; - responsabiliser les élèves dans la construction de leurs propres compétences par une conscience accrue des différents facteurs et exigences de réussite ; - instaurer contacts et coopérations pédagogiques entre lycéens mais aussi avec les étudiants de CPGE et le personnel enseignant. <p><u>Contrat d'objectifs:</u></p> <p><i>Objectif 1 :</i> Améliorer les taux de réussite aux examens.</p> <p><i>Objectif 2 :</i> Développer la capacité d'implication des élèves et des étudiants lorsque la motivation est fragile; favoriser l'accrochage scolaire et prévenir les décrochages. Faire baisser l'absentéisme.</p> <p><i>Objectif 3 :</i> Organiser et assurer un mode de formation de groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves : favoriser l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.</p> <p><i>Objectif 4 :</i> Valoriser l'élève tuteur : inscrire son implication dans le livret scolaire, signaler son implication lors du conseil de classe,... Mise en place d'un contrat et d'un classeur de suivi permettant un lien et un suivi avec les enseignants : échange sur le contenu pédagogique mis en place pendant le tutorat, bilan réguliers avec un professeur responsable du tutorat (CPE et/ou un des professeurs).</p>
<p>BENEFICIAIRES</p>	<p>Elèves de Seconde, Première, Terminale</p>
<p>INTERVENANTS</p>	<p>Un ou plusieurs professeurs ainsi que le CPE sont les référents tutorat de l'établissement et gèrent l'organisation matérielle et pédagogique du dispositif. Les élèves doivent en premier lieu se tourner vers un référant pour le bon déroulement du tutorat.</p> <p>Les professeurs s'engagent à aider les tuteurs dans leur mission en leur fournissant des supports de travail et exercices.</p> <p>L'élève tutoré doit aussi montrer sa bonne volonté et faire un point avec le professeur de la matière concernée et/ou le professeur référant.</p> <p>Un classeur par matière et par niveau peut être constitué pour aider les tuteurs dans</p>

	<p>leur travail.</p> <p>Le(s) référent(s) tutorat de l'établissement réalise(nt) des bilans en fin de cycle avec tuteurs et tutorés.</p>
CALENDRIER DE L'ACTION	Année scolaire, par cycles de 6 semaines
MODALITES	<p>Ce dispositif est souple et adaptable selon le profil de l'élève et ses difficultés mais il rentre néanmoins dans le cadre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cycles de tutorat ont une durée de 6 semaines et les séances sont inscrites dans l'emploi du temps des élèves (ainsi que les salles réservées). - L'élève demandeur ou pressenti pour un tutorat est signalé en début d'année ou après un conseil de classe par un membre de l'équipe pédagogique. Le tuteur quant à lui, fait part de sa motivation à suivre un élève. - Une évaluation de l'aide à apporter à l'élève est effectuée et les objectifs sont formalisés en termes de savoirs et de savoir-faire. Cette étape nécessite un échange entre avec l'équipe pédagogique. - Tout au long de la période, le tuteur doit tenir un cahier avec le contenu des séances réalisées, il est responsable de son groupe et des locaux mis à disposition.
CONTENU	Les séances peuvent porter sur des points précis du cours ou sur des méthodes propres à la matière, en fonction des difficultés des élèves.
EVALUATION ET INDICATEURS DE REUSSITE	A la fin de la période, un bilan est effectué avec le tuteur qui s'engage à faire une restitution écrite des progrès et difficultés persistantes afin de décider la reconduite ou non du tutorat sur la période suivante. Cette fiche sera remise au responsable tutorat (CPE et/ou un des professeurs) afin de réaliser un bilan.